



**santé psychique
et logement**

Plénière 14 mai 2014



Ordre du jour

- Les formations actions
- Le blog Santé Psychique et Logement
- L'actualisation du guide
- Autres travaux en cours et à venir
- Questions / réponses



Les formations actions

- Mise en place 1^{ère} session de formation : octobre 2013
- 7 territoires formés ou en cours de formation
- 65 personnes formées jusqu'à aujourd'hui.

Formation 2013	
Réalisées (en gras) / En cours	Sessions suivies / programmées
Décines	oct-13
Pierre Bénite	oct-13
Lyon 3	oct-13
Formations 2014	
Lyon 1	janv-14
Lyon 4	janv-14
Lyon 9	avr-14
Neuville	avr-14
Givors	oct-14
Vaulx en Velin	oct-14
Tassin/Francheville/Craponne	janv-15

- Les territoires en réflexion: Rillieux, Oullins, Saint-Fons, Ecully / Champagne, Saint-Priest



Les formations actions

Bilan qualitatif des 1^{ères} sessions 2013

- La formation est adaptée au besoin et répond aux attentes.
- Le travail de coopération entre les 3 prestataires a bien fonctionné.
- Globalement les intervenants ont été appréciés et les participants sont satisfaits des contenus, seul l'axe santé mentale n'a pas été tout à fait en ligne avec le programme attendu, (une autre équipe de formateurs a donc pris le relais).
- Les interventions des témoins des territoires et de l'Unafam ont une réelle valeur ajoutée.



Les formations actions

Enseignements des premières sessions:

- **Un portage institutionnel fort,**
- **mais un niveau d'information hétérogène des participants sur les finalités de la formation, qui sont :**
 - ◆ Développer le travail en réseau par une acculturation réciproque,
 - ◆ Accompagner les territoires dans la mise en place d'instances de coordination adaptées aux particularités locales.

Rôle d'ambassadeurs
des représentants
de la plénière



Les formations actions

Conditions de réussite de la mise en place d'une instance de coordination

EN AMONT DE LA FORMATION :

- Définition du portage territorial de l'instance de coordination : pilotage et animation,
- Sensibilisation des partenaires, par le référent local de la formation, aux attendus opérationnels de la formation,
- Partage des finalités en interne à chaque organisme, afin d'assurer un relais au-delà des personnes.
- Représentation légitime du participant à représenter l'organisme en particulier dans le module 2.



Le blog Santé Psychique et Logement

→ Création d'un blog SPEL pour :

- ◆ Permettre le partage des outils et des dispositifs développés par les territoires,
- ◆ Informer sur les coopérations entre les organismes,
- ◆ Communiquer sur l'actualité de la démarche mais aussi sur l'information locale et nationale en lien avec la démarche (législation, expérimentations, les événements à venir, etc.).

→ Mise en ligne : juillet 2013

Deux niveaux différenciés d'accès :

- ◆ Grand public,
- ◆ Partenaires et professionnels.

→ Pilotage assuré par le comité de projet de la démarche.



Le blog Santé Psychique et Logement

→ Statistiques de fréquentation :

Échantillonnage sur les mois de mars et avril 2014

Moyenne sur huit semaines :

Nombre de visiteurs par semaine	43,5
Nombre de visites par semaine	54
Visites entrantes	32
Visites à rebond	22
Nombre de pages visitées en moyenne par chaque visiteur	4,7



Présentation du blog

<http://www.spel-grandlyon.com/>

<http://www.spel-grandlyon.com/>



Le blog Santé Psychique et Logement

Conditions de réussite du fonctionnement du blog

→ Constitution d'un réseau de veille pour alimenter l'actualité du blog

Ciblage de l'information => l'actualité « santé psychique » ou « santé mentale » doit être associée à l'un des thèmes :
logement, hébergement, social, médico-social, usagers, etc.

→ Consolidation des informations présentes sur le blog



Actualisation des contenus du Guide pratique Santé Psychique et Logement

→ Mise à disposition progressive des informations

- ◆ Mise en ligne dans les rubriques dédiées du blog courant été 2014
- ◆ Accessibilité sur le blog au format pdf en octobre 2014
- ◆ **Téléchargement intégral ou par parties en fonction des besoins des partenaires sur l'utilisation de ce guide**

→ Comité de rédaction :

- ◆ Assuré par le comité projet de la démarche,
- ◆ Appels ponctuels aux expertises des participants à la plénière.

→ Comité de relecture et validation des contenus :

- ◆ Participants au comité projet et participants à la plénière, pour les parties qui les concernent.

Rôle d'appui
des représentants
de la plénière



Actualisation des contenus du guide pratique Santé Psychique et Logement

→ Les partenaires

- LES ACTEURS DU DISPOSITIF DE SANTE MENTALE
- LES USAGERS, LES FAMILLES
- LES BAILLEURS
- LES ACTEURS DE L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT ET DU SUIVI DES MENAGES
- LES INSTITUTIONS CONTRIBUANT A L'ACTION SOCIALE ET AUX POLITIQUES DU LOGEMENT.

→ Santé psychique, logements : quels accès, quels droits ?

- L'ACCES AUX SOINS : Quelles formes de prise en charge ? Quels droits ? Quels outils ?
- L'ACCES AUX LOGEMENTS ET A L'HEBERGEMENT : Quelles solutions ? quels droits ? quels outils ?

→ Les pratiques et le travail en réseau

- ANTICIPER, CROISER LES REGARDS, TRAVAILLER ENTRE PARTENAIRES
- FAIRE FACE A UNE SITUATION, ALLER VERS UN TRAVAIL PARTENARIAL.

→ Partie annuaire



Les autres travaux en cours et à venir

Actions de sensibilisation sur les CLSM

- Réalisé :
Réunion d'information auprès des ASV, avec l'intervention de l'ARS,
- A prévoir :
Autres réunions de sensibilisation que l'ARS souhaite mener.

Rencontre annuelle des instances de coordination territoriales existantes et à venir

- A prévoir fin 2014.



Les formations actions (ANNEXE)

Calendrier 2015

	Session 1		Session 2		Session 3	
Module 1	26-27-28 janvier		8-9-10 avril		30 nov. – 1 et 2 décembre	
Module 2 (1^{ère} partie)	2-3 mars	9-10 mars	4-5 mai	18-19 mai	14-15 janvier 2016	21-22 janvier 2016
Module 2 (2^{ème} partie)	18 septembre	22 septembre	16 octobre	23 octobre	2 juin 2016	9 juin 2016

Les territoires en réflexion

- Rillieux
- Oullins
- Saint-Fons
- Ecully / Champagne
- Saint-Priest